



République Française

Délibération n° 2020/12

Prix de vente de repas de la régie autonome de la restauration scolaire et sociale pour l'année 2020

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 49

Nombre de présents : 42

Date de la convocation : 28/01/20 Compte rendu affiché : 05/02/20

Transmis en préfecture : 05/02/20 Numéro de télétransmission unique : 069-216902593-20200203-34920-DE-1-1

Présidente : Mme Michèle PICARD

Secrétaire : Hidaya SAID

Elu(e)s:

Présent(e)s: Mme Michèle PICARD, Mme Yolande PEYTAVIN, M. Pierre-Alain MILLET, Mme

Saliha PRUDHOMME-LATOUR, M. Idir BOUMERTIT, Mme Andrée LOSCOS, M. Djilannie BEN MABROUK, Mme Véronique CALLUT, M. Bayrem BRAIKI, Mme Véronique FORESTIER, Mme Sandrine PERRIER, Mme Danielle GICQUEL, M. Thierry VIGNAUD, Mme Valérie TALBI, M. Jean-Maurice GAUTIN, M. Abdelhak FADLY, Mme Amina AHAMADA MADI, M. Hamdiatou NDIAYE, M. Georges BOTTEX, M. Gilles ROUSTAN, M. Pierre MATEO, M. Jean-Louis PIEDECAUSA, M. Nacer KHAMLA, M. Mustafa GUVERCIN, Mme Sandrine PICOT, M. Saïd ALLEG, Mme Nadia CHIKH, Mme Sophia BRIKH, Mme Souad OUASMI, M. Aurélien SCANDOLARA, Mme Régia ABABSA, M. Maurice IACOVELLA, Mme Marie-Danielle BRUYERE, Mme Saliha MERTANI, M. Christophe GIRARD, Mme Houria TAGUINE, M. Nasser DJAIDJA, Mme Hidaya SAID, M. David INGLES, M. Pascal DUREAU, M.

Lotfi BEN KHELIFA, Mme Anne-Cécile GROLEAS.

Absent(e)s: M. Damien MONCHAU, Mme Maite LAM.

Excusé(e)s:

Dépôt de pouvoir : Mme Paula ALCARAZ à M. Jean-Maurice GAUTIN, Mme Marie-Christine

BURRICAND à M. Nacer KHAMLA, M. Serge TRUSCELLO à M. Pierre-Alain MILLET, Mme Loan NGUYEN à Mme Valérie TALBI, Monsieur Frédéric PASSOT à M.

Christophe GIRARD.





République Française

Rapport n° 12

Prix de vente de repas de la régie autonome de la restauration scolaire et sociale pour l'année 2020

Direction Ressources Financières

Mesdames, Messieurs,

La régie autonome de la restauration scolaire et sociale assure la production et la livraison de repas pour plusieurs équipements de la Ville, du CCAS ou associatifs : écoles, maisons de l'enfance, centre social, équipements d'accueil du jeune enfant, résidences pour personnes âgées.

Depuis septembre 2014, la Ville ne subventionne plus la régie autonome, qui vend désormais ses repas à la Ville, au CCAS et aux associations au coût prévisionnel de production et de livraison. Chaque année, il est demandé au Conseil municipal d'acter de l'évolution des prix de facturation, indépendamment de la politique municipale de tarification à l'usager.

Ces prix visent à couvrir les charges d'exploitation supportées par le budget annexe de la régie autonome (frais alimentaires, personnel affecté à l'unité centrale de production et frais généraux). Ils ne couvrent pas les charges indirectes imputées sur le budget principal de la Ville (personnel affecté au service à table et à l'entretien des locaux, dépenses énergétiques des restaurants).

Pour l'exercice 2020, les prix suivants sont proposés.

	2020
Restauration scolaire	
Repas enfant maternel	4.10 €
Repas enfant élémentaire	4.45 €
Repas adulte scolaire	5.10 €
Repas des personnels	5.10 €
Crèches	
Enfant	3.80 €
Adulte	5.10 €
Gouter grand	0.60 €
Gouter bébé	0.20 €





République Française

Maisons de l'enfance et Centre social (goûter de l'après-midi compris)	
Enfant	4.80 €
Adulte	5.50 €
Résidences de personnes âgées	
Adulte	5.30 €
Suppléments	
Vin en bouteille 25 cl	1.65 €
Café	0.40 €

Les prix de vente des **prestations** fournies à la Ville de Vénissieux pour des manifestations qu'elle organise seule ou en partenariat seront définies sur présentation d'un devis établi par la Régie autonome de Restauration Scolaire et Sociale et accepté par la Ville.

Le Conseil municipal, Le rapport de Madame Le Maire, entendu, Vu l'avis du Bureau municipal du 13 janvier 2020 après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés décide de :

- valider, pour l'exercice 2020, les prix de vente des repas de la Régie autonome de la restauration scolaire et sociale, tels que proposés dans le présent rapport.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Pour expédition certifiée conforme

Pour le Maire La Première Adjointe Yolande PEYTAVIN

